

atelier de réflexion « Forum »

« Forum-enfants »

**ENFANTS, ADOS, ADULTES...COMMENT VIVRE ET DÉCIDER ENSEMBLE ?**

Atelier de réflexion

le 15 avril 2008 de 18h30 à 22h à la Maison de Quartier de St-Jean

*Présents : CEC Aimée Stitelmann/PAVE, Les Zabouches, Voisins ensemble/Jean-Treina, Ecoles primaires de Cayla, St-Jean, Jardins-du-Rhône, Europe, comité MQSJ/commission enfants, CO Cayla, AHQC, TSHM, ASM, police/ilotiers, MQAcacias, service des écoles VdG, habitants St-Jean, animateurs de la MQSJ, Forum1203. Voir liste de présence en annexe.*

**Accueil et mise en contexte**

Suite à une motion déposée au Conseil Municipal, Mme Irminger a été chargée de mettre en place un projet de conseil d'enfant en Ville de Genève. Alors que trois partenaires, Champel, Franchises et Acacias, se lancent dans un projet pilote, Saint-Jean est à ce moment débordé et ne se joint pas à l'expérience. La MQ Saint-Jean prend toutefois contact avec le Forum St-Jean-Charmillles, déjà engagé sur le terrain avec une certaine forme de « conseils d'adultes ». Pour le Forum Saint-Jean, s'ouvre une opportunité de réfléchir sur la diversité générationnelle au sein de l'espace d'information et de débat pour les habitants et les associations du quartier.

Un groupe de travail, soutenu par le secrétariat Forum, se constitue et se réunit à partir de mai 2007, suite à une première rencontre entre Sandrine Schütt, de l'école de St-Jean, Nils Fäsch du secteur enfants de la MQ avec le groupe de pilotage du Forum en février 2007

Ce groupe de travail est composé de :

- deux enseignantes du primaire, Sandrine Schütt et Ludivine Zermatten,
- deux animateurs de la Maison de Quartier, Nils Fäsch et Roger Thomet,
- deux membres du groupe de pilotage du Forum, Alain Dubois et Olowine Rogg,
- Laurent Duruz, du Point/Office de la jeunesse,

Il se réunit encore 2 fois en septembre et octobre 2007, puis il décide d'organiser un atelier de réflexion. Deux réunions en janvier et février 2008 sont consacrées à la préparation de l'atelier

L'objectif était de réfléchir à partir des expériences connues au sein des écoles du quartier pratiquant le conseil d'école, en se demandant si l'idée de tisser des liens entre les divers acteurs actifs dans une ou l'autre forme de processus participatif, à l'échelle du quartier avait du sens. Voici quelques précisions sur les intentions du groupe de travail :

- Identifier les démarches participatives du quartier, et de partager ces expériences à cette échelle pour commencer => **état des lieux**
- Réfléchir entre adultes et jeunes adultes, malgré une thématique qui concerne les jeunes.

Le groupe de travail ne souhaitait pas exclure le groupe de réflexion des conseils d'enfants en Ville GE, et a choisi d'inviter les acteurs principaux de celui-ci à participer à l'atelier, et de réserver un temps plus spécifique à l'échange entre ces deux institutions, notamment à partir de la réflexion qui aura eu lieu sur le quartier de St-Jean.

## atelier de réflexion « Forum »

---

### Précisions sur le conseil d'établissement – projet du DIP

#### **Le conseil d'établissement est composé de:**

- la direction d'établissement
- le personnel de l'établissement
- les représentants des parents d'élèves
- les communes
- le groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)
- les représentants permanents ou ponctuels:
  - Élèves
  - Autres services de l'Etat
  - Partenaires locaux

#### **Le conseil d'établissement :**

- Délibère des questions relatives à la vie de l'établissement, aux actions à entreprendre pour assurer un climat propice à l'apprentissage des élèves, aux relations avec les familles et les autres partenaires de l'école. Il participe à la mise en œuvre des décisions prises dans ces domaines.
- Est informé et donne son avis sur l'organisation générale de l'établissement
- Ne traite pas des questions relatives à la gestion du personnel, aux méthodes et aux moyens d'enseignement, aux conditions d'admission, d'orientation et de promotion des élèves, et aux situations individuelles.

Voir aussi documents annexes.

### Première partie : témoignage d'une expérience d'ailleurs

#### Le PAVE : Participation Active à la Vie de l'Ecole

Témoignage par le collègue et école de commerce Aimée Stitelmann (post-obligatoire) :

⇒ *clip vidéo de 10' « PAVE 2006-2007 / SEM Production »*

Ce conseil, qui a démarré suite au constat qu'il n'y avait pas de dialogue entre les élèves et les enseignants, fonctionne sur deux niveaux : les délégués de classe animent des réunions de classe pour rassembler les points qu'ils rapporteront ensuite en conseil d'école.

⇒ *Exemples de points traités : pouvoir sortir de classe lorsqu'on a terminé une épreuve, obtenir une excuse pour passer son permis de conduire.*

Avantage le plus important de ces conseils aux yeux des délégués : la communication est améliorée au sein de l'établissement, les adultes écoutent autrement les jeunes/élèves. L'autre avantage est qu'il n'y a pas de barrière entre la direction de l'école et les élèves ; la discussion se fait au même niveau et la recherche de solutions ensemble est le but du conseil.

**« D'où est partie l'initiative ? Qui assure le suivi d'une année à l'autre ? »**

Réponse : Véronique Kistler est l'initiatrice auprès de la direction de l'école.

## atelier de réflexion « Forum »

---

Le conseil d'école a créé :

- ⇒ des commissions, par exemple « voisinage » pour gérer les problèmes de voisinage généré par l'implantation de l'école,
- ⇒ un groupe de fondation composé de 8 enseignants et plusieurs élèves. Le groupe de fondation mène la réflexion sur la structure mise en place et son évolution C'est ce groupe de fondation qui prépare les ordre du jour.
- ⇒ l'assemblée des délégués et la structure de l'assemblée de classe.

Le système a été institutionnalisé, c'est-à-dire que la direction de l'école donne pour cela des moyens financiers et temporels, et prête attention à ne pas chevaucher le calendrier des épreuves avec les réunions de conseil d'établissement. Le PAVE a 3 ans. A noter que l'école s'agrandit cet automne (passe de 450 à 1000 élèves !).

### « Avez-vous déjà réfléchi aux changements en vue de la mise en place des conseils d'établissement sur le canton ? »

Réponse : nous anticiperons, nous intégrerons les parents et la commune, comme prévu dans le projet du DIP.

## Deuxième partie : présentation des expériences de quartier

Intention du groupe de travail forum : dresser un état des lieux de ce qui se fait à l'échelle du quartier. Autre effet escompté : rassembler des conseils pour ceux qui vont mettre en place les futurs conseils d'établissement.

### **ECOLE PRIMAIRE DE ST-JEAN – EUROPE – CAYLA + GIAP ST-JEAN**

Présentation des conseils dans les écoles primaires par Sandrine Schütt (St-Jean et représentante du parascolaire, en l'absence de Corinne Partinico), Nuria Nicolet (Cayla), Ludivine Zermatten (Europe).

#### **Les différents conseils dans les écoles primaires :**

- Le Conseil des adultes
- Le Conseil des enfants
- Les Conseils de classe

#### **Les objectifs de ces conseils sont :**

- Apprendre à décider en groupe
- Apprendre à délibérer
- Apprendre à voter
- Apprendre à se responsabiliser, en groupe, face à un groupe
- S'impliquer dans la vie collective
- Créer des liens entre les classes
- Mener à bien des projets
- Régler des conflits sans passer par la violence
- Apprendre à communiquer, donner du sens à l'apprentissage de la communication orale et écrite

#### **Les ordre du jour sont les suivants :**

- Ouverture du conseil
- Retour du conseil précédent

## atelier de réflexion « Forum »

---

- Propositions. Une boîte aux lettres réceptionne les questions à traiter, les billets sont lus par le secrétaire au président.
- Félicitations et/ou remerciements
- Plaintes
- Apprentissages
- Remarques et divers
- Retour des observateurs
- Clôture du conseil

### **Les rôles des enfants sont :**

- Le président, rôle qui est tenu par un enfant en tandem avec un enseignant, qui lui en remet progressivement la responsabilité. Idem pour le secrétaire
- Le secrétaire
- L'observateur a pour tâche de distribuer des cartons jaunes (avertissement) ou rouges (sanction) concernant la discipline. Pas de problème de discipline en conseil d'école. L'observateur y est entendu en fin de séance, moment où il peut donner son avis sur les sujets traités.
- Le délégué
- Le gardien du temps a pour tâche de rappeler la fin du temps imparti pour chaque sujet
- Le donneur de parole passe un témoin (bâton) et annonce les prénoms de chacun lors des tours de table.

Les interpellations entre conseil des adultes et conseil des enfants se font dans les deux sens. S'ajoutent à ces conseils des permanences de médiation (élèves formés). Particularités : les enfants peuvent également y parler des apprentissages du programme scolaire

### **Comment choisit-on un délégué ?**

Réponse : ceux-ci doivent effectuer leur campagne électorale, dès la 3<sup>ème</sup> primaire.

### **CYCLE D'ORIENTATION DE CAYLA**

En charge du Conseil : Jacques De Torrente et Valérie Piguët, facilitateurs, avec l'aide d'une secrétaire. Le projet est né suite au 13 priorités du DIP. Ce projet a été accepté par la conférence des adultes en 2005. Huit conseils d'établissement ont eu lieu depuis leur création en 2005. Il est composé de :

- 2 délégués par degré (7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>),
- 1 représentant des doyens,
- 2 représentants des maîtres,
- 1 représentant du service de santé de la jeunesse,
- 1 représentant de la Maison de Quartier,
- 2 représentants de l'équipe psycho-sociale (psychologues et conseillers sociaux),
- 1 à 2 représentants de l'association de parents d'élèves – APECO Cayla.

Soit au total 16 personnes. S'ajoutent à cela 2 facilitateurs, qui ont pour tâche de reformuler les propos. Le but est aussi d'éviter les revendications en frontal avec le directeur. Un-e secrétaire établit 2 PV, l'un pour le conseil, et l'autre résumé pour les délégués, qui en retransmettent le contenu dans leur classe et ont pour responsabilité de s'assurer que chaque élève en a compris les tenants et les aboutissants. S'ajoutent à cela des commissions thématiques. La commission d'animation a ainsi organisé une fête de l'Escalade et initié un journal par degré.

En complément, des élèves sont formés soit à la médiation (délégués), soit à la modération, deux modes d'intervention utilisés lors de conflits dans l'établissement. Attention : le conseil

## atelier de réflexion « Forum »

---

d'établissement n'a pas de pouvoir décisionnel mais apporte des préavis à la direction. Par ailleurs, il faut savoir que le conseil de délégués doit voter la priorité des sujets à traiter, s'agissant de ne pas dépasser un quota de sujets pour le conseil d'établissement. Les classes organisent des réunions internes 1 fois par quinzaine.

### **Remarque générale :**

- Beaucoup de demandes pour peu de résultats. Les élèves se plaignent de voir peu de projets prendre forme.
- Le conseil d'établissement permet aux élèves de s'exprimer, et officie comme point d'émergence des préoccupations des élèves, utiles pour les adultes.
- C'est un lieu où de vrais débats peuvent avoir lieu.
- Les élèves apprécient d'avoir cette place pour avoir une voix face à la direction.
- Le temps est une des limites, pour une école où les élèves ne sont que durant 3 ans.

### **« VOISINONS ENSEMBLE »**

Présentation par Anne Juillard, complétée par Timothée Rossier et Nicolas Valentin.

Suite à des déprédations dans le local à vélos et à des incivilités répétées, quelques habitants de la coopérative de Jean-Treina ont décidé de proposer une rencontre entre habitants, jeunes y compris, et d'entamer une concertation avec l'aide de la maison de quartier de Saint-Jean et l'Office de la Jeunesse.

La première rencontre avait pour thème les questions suivantes : que pourrait-on faire pour améliorer notre environnement et qu'est-ce qui ne va pas à propos de la façon dont on se parle. Comment intervenir en tant que parents auprès des autres enfants ? Est-on l'éducateur des enfants des autres ?

Le constat fait par les jeunes était qu'il y avait des installations pour les jeunes enfants, mais rien pour les plus grands. Réflexion donc entamée pour savoir comment ménager l'espace commun. La fête des voisins a ensuite été une occasion de rencontrer d'autres jeunes. Lors des réunions, les participants ont pu faire des propositions, entre autres, piscine, acrobancane, train fantôme, réparation des paniers de basket, etc... hiérarchisées comme suit :

- projets faciles à réaliser
- projets difficiles à réaliser
- projets difficiles à réaliser mais auxquels on tient particulièrement

**Résultat :** réparation des paniers de basket, installation de tables de ping-pong. Les parents n'étant pas disposés à surveiller les enfants régulièrement pour l'acro-bancane, il ont organisé une sortie commune « acro-bancanes ». Avec le temps, la force des adultes manquait pour gérer cet espace de participation, et la colère des enfants grandissait de ne pas voir les adultes assumer les réunions, qui à leur yeux permettaient de faire avancer les choses pour voir se réaliser les projets discutés. Les adultes avaient donc un sentiment de devoir envers les jeunes, liés au fait d'avoir engagé ce processus participatif. Concernant les tables de ping-pong, une lettre signée par les enfants qui avait été envoyée à la direction de la coopérative - SCHG. C'est donc deux ans plus tard, suite à l'insistance d'Anne Juillard auprès de la coopérative d'habitation, qu'une lettre de réponse positive leur est parvenue.

### **PRÉSENTATION DES ZABOUCHES**

Association pour la gestion des immeubles 14-16 chemin des Ouches (coopérative CODHA)

#### **Les Zabouches, c'est :**

- 27 appartements de 3 à 6 pièces

## atelier de réflexion « Forum »

---

- 2 appartements de 12 pièces pour étudiants
- 70 adultes dont 20 étudiants
- 50 enfants de 4 mois à 15 ans
- 1 gestion associative et participative
- 2 salles communes

### **Une gestion associative et participative entre adultes :**

- Assemblée générale et comité de gestion
- Réunions par thématiques (jardins potagers, aménagements extérieurs, etc.)
- Journées de travaux en communs

### **Cette gestion a mené tout naturellement à ce que :**

- les enfants souhaitent donner leur avis
- les adultes désirent impliquer les enfants dans la vie associative des immeubles
- les adultes accordent de l'importance à ce qu'ont à dire les enfants

### **Deux expériences**

- La plantation des arbres, mars 200 avec une action symbolique : mise en terre d'une boîte à souvenirs (s'approprier les arbres et laisser une trace) ; la rédaction avec les enfants d'une charte pour le respect et la protection des plantations
- L'assemblée des enfants, printemps 2007 dont le but était de connaître l'avis des enfants sur l'utilisation et l'aménagement des espaces extérieurs pour pouvoir en tenir compte lors d'une AG entre adultes sur le même sujet. De cette assemblée est principalement ressorti :
  - Un débat de genre (les filles, les garçons, le foot, etc.)
  - Une demande d'installation d'un trampoline. Les parents n'étant pas disposés à surveiller les enfants régulièrement, un trampoline a été installé devant l'immeuble pour une journée.
  - Une recommandation sur la conservation de la pelouse
  - Et surtout, les enfants ont dit avoir apprécié la démarche et souhaitent la reconduire.

A noter la différence entre les coopératives d'habitations des Zabouches et de la SCHG : l'une est participative, alors que l'autre pas.

### **PRESENTATION DU BUDGET PARTICIPATIF**

L'objectif de ces budgets participatifs dans les écoles primaires est d'inciter à la vie citoyenne.

Exigence structurelle : existence de conseils comprenant le parascolaire, les parents, le concierge de l'école, les enseignants,

- A l'école de l'Europe : aménagement extérieur, salle de sieste et salle de cinéma disponible également pour les partenaires du quartier (EMS, MQ)
- A Cayla : salle d'informatique, création d'un logo de l'école, semaine sur les contes,

### **Assurer une certaine transversalité par rapport aux besoins du quartier.**

Avantage de ce budget : répondre à des besoins spécifiques qui ne sont pas pris en compte par les budgets alloués.

## **Travail en groupe sur les questions suivantes:**

- *Comment mobilise-t-on une population ?*
- *Quel intérêt à former les jeunes à la démocratie ?*
- *Quels en sont les bénéficiaires ?*
- *Pourquoi les jeunes s'investissent-ils ?*

## atelier de réflexion « Forum »

---

- *Pour qui construisent-ils ?*
- *Quels moyens pour concrétiser les idées ?*
- *Quelles sont les limites de la participation ? Quels en sont les freins ?*
- *Y a-t-il des liens à tisser entre les diverses expériences ?*

Mobilisation de la population - il faut :

- se donner les moyens de communiquer, par des canaux diversifiés
- la conception commune et la mise à plat de règles de fonctionnement
- que les gens puissent voir des résultats concrets à la mobilisation
- de la transparence à tous niveaux

La mobilisation reste tributaire des investissements de personnes « moteurs » (même dans le cadre d'une école il s'agit de la motivation, la bonne volonté et l'acceptation d'un surcroît de travail de certains enseignants)

### Pause autour d'un buffet

### Débat en plénière

Pierre Varcher, la « grande oreille » de la soirée, reprend quelques éléments de réflexion et relance le débat :

*« On remarque un redémarrage significatif de la démocratie participative dans les écoles. Redémarrage parce qu'elle s'était déployée dans les années 70 sous forme de conseils de classe, d'école, mais moins bien structurés que maintenant. Puis, il y a eu une période de déclin.*

- *Pourquoi cette résurgence maintenant, alors qu'on prône à tout va l'individualisme ?*
  - *Est-il question, comme dans les années 70, de pouvoir et de contre-pouvoir ?*
  - *Essaie-t-on de donner ainsi du contre-pouvoir ?*
  - *Ou se limite-t-on aux questions de régulation de conflits et du festif ?*
- *Il est certain que les jeunes trouvent de l'intérêt à ces différentes formes de démocratie – plus ou moins – participative.*
  - *Mais peut-on tout aborder dans ces conseils ?*
  - *Quel est leur véritable objectif ?*
  - *Sommes-nous d'accord sur les valeurs fondamentales et les finalités ?*
  - *Que cherche-t-on à faire ?*
- *On constate que les démarches actuelles viennent d'en haut.*
  - *Est-on dans la démocratie « alibi » ?*
  - *Le budget participatif est-il un moyen de gérer la pénurie ?*
  - *Ou ne se dépolitise-t-on pas en haut lieu en redonnant du pouvoir à la base ?*
  - *Peut-on avoir une participation des jeunes sans les adultes ?*
  - *Les adultes ont la responsabilité d'assurer la continuité de ce mouvement, puisque les jeunes grandissent et s'en vont. Or, un mouvement participatif devrait s'autoalimenter.*
- *La structure du débat, le respect de son cadre semblent avoir pris une place primordiale.*
  - *Ne fabrique-t-on pas ainsi des délégués formatés ?*

atelier de réflexion « Forum »

---

- *Ne forme-t-on pas ainsi les jeunes à la démocratie représentative, plutôt qu'à la démocratie participative ?*

... »

Intervention 1 : Il y a une volonté de vivre ensemble ; quel est l'état de la situation ? cet état est-il satisfaisant ? ...Les jeunes ne sont-ils pas de plus en plus tôt déçus du monde adulte ?

Intervention 2 : revenons sur la question du pouvoir : si « ceux d'en haut » n'en veulent pas, ça coince et ça s'épuise. Si ceux d'en haut proposent, il faut savoir s'en saisir. Qu'est-ce qu'on veut ?

Intervention 3 - jeune : il est difficile pour les élèves (jeune) d'aller demander la démocratie participative. La volonté d'en haut est indispensable pour que ça marche.

Intervention 4 : ceux d'en haut actuellement sont les enfants des années 70.

Intervention 5 : les groupes doivent-ils être organisés pour être reconnus ?

Intervention 6 : Anne Juillard se demande quelle adulte elle fait en abandonnant le projet de Voisins ? Ces démarches ont abouti, pas comme prévu, mais elle de pouvoir en témoigner ce soir la rempli de joie et de fierté.

Intervention 7- jeune : je ne suis pas d'accord que les gens en bas de l'échelle n'ont pas accès au cadre. Si je veux faire une manifestation, je peux la faire et l'organiser. On peut mobiliser les gens pour se faire entendre.

Intervention 8 : c'est la même chose que « l'adulthood » face à « l'administratie ». dans le cadre de la démocratie participative, les autorités accordent une place de partenaire, et on peut faire cela avec les enfants.

Intervention 9 : Souvent, les autorités viennent poser des problèmes ; on est dans la consultation, et non la participation. Exemple du CO Cayla : le conseil vote un préavis, puis la direction décide. Comment forme-t-on les jeunes à la démocratie participative ?

Intervention 10 : si on écoute les élèves, il y a quelques chose qui se passe. Parfois on doit rediscuter les choses, on vance à petits pas, sur des sujets que les adultes n'avaient pas réalisés.

Intervention 11 : l'élève n'est-il pas forcé de passer par la direction ? Le conseil place le cadre.

Intervention 12 : il y a de la sagesse dans l'intervention des jeunes. Les adultes doivent tenir leur rôle d'adulte. Ils peuvent entrer en partenariat avec les élèves. Monter un dispositif de participation demande un engagement, un dispositif énorme. Le processus de Aimée-Stitelmann est de qualité. Il y a des valeurs humaines.

Intervention 13 : la participation peut être bien utilisée ou mal utilisée. Le conseil d'école mal utilisé est une catastrophe : par exemple, on prend des décisions, on les affiche, mais on ne les applique pas !

Intervention 14 : le respect de la parole donnée ! Par exemple, lors de l'aménagement d'un préau, à quoi sert-il de voter si on ne respecte pas ce vote ?

Intervention 15 : Le Forum est un endroit où on peut commencer un processus participatif. On n'y entend pas assez la parole des jeunes. Il faut qu'il y ait une fluidité entre le participatif et

## atelier de réflexion « Forum »

---

l'électif. La démocratie participative permet de prendre en compte tous les habitants, même ceux qui n'ont pas le droit de vote. Souhait d'une fluidité entre le participatif et l'électif. Surtout, les élus ne doivent pas avoir peur du participatif, on perd du temps en ne procédant pas de la sorte (référendums, oppositions etc.)

*Intervention 17*: concernant les rapports enfants/adultes, j'ai entendu le qualificatif de « ... bruit monstrueux ... », alors que ce bruit est normal. Il faut aller vers un autre regard sur l'enfance et les jeunes.

*Intervention 18*: pas d'accord qu'il faut tout accorder aux jeunes

*Intervention 19*: ... si on n'a pas la parole, on ne s'investit pas. De l'importance de l'écoute ... y compris celle de la directrice. Il faut essayer d'avancer avec elle.

*Intervention 20*: même si un projet ou demande n'est pas accepté, la démarche aura été utile, car on aura forcément appris des choses. Les échecs sont formateur et nous apprennent à aller jusqu'au bout.

*Intervention 21*: la démocratie participative est un chemin de croix, elle ne s'improvise pas. Cela fait appel à des valeurs profondes. Les élèves peuvent se constituer en association pour débattre de leur revendication. Il faut jouer de la complémentarité. Lorsqu'il n'y a pas de cadre institutionnel, comment faire ? Au niveau d'un quartier, est-ce que ça fait sens d'instaurer la démocratie participative ? La construction collective d'une prise de position ? Y a-t-il un intérêt à le faire ? Faut-il promouvoir autre chose ? ... Il est tout autant difficile pour les adultes que les enfants d'apprendre le rôle de citoyen.... Les adultes ont à apprendre des enfants et vice-versa.

### DEBAT, QUELQUES MOTS PRIS AU VOL

- ...La frustration est aussi un élément constructeur...
- ...Il ne faut pas jeter la pierre aux déceptions exprimées par les jeunes, les révoltes et les sentiments d'injustice s'expriment à tout âge, même si on sait, adulte, que le monde est ainsi fait ...
- ...On est si souvent tributaire d'une volonté venant d'en haut (politique, hiérarchie institutionnelle etc) – ...un interlocuteur qui détient le pouvoir et le savoir ( ?) Pourquoi ne pas saisir les opportunités qu'offre cette volonté proposée, plutôt que se méfier à outrance...
- Il faut que les groupes soient organisés pour qu'ils soient reconnus comme acteurs valables par « en haut ». Mais il faut aussi se permettre de renverser les rôles (par ex au forum, « nous » invitons des autorités, « nous » posons le problème)
- ...Même si certains cadres n'offrent pas vraiment les jeux de la démocratie participative, au sein du cycle d'orientation par exemple les conseils permettent aux enseignants d'avoir une idée sur « ce qui trotte dans la tête » des élèves.
- ...Malgré un cadre rigide, avec l'écoute mutuelle on permet des changements de points de vue au fil du temps...
- ...Certains échanges peuvent se passer entre adultes et élèves parce que le cadre est bien fait...
- ...L'adulte peut s'engager à montrer à l'enfant les résultats de l'expérience menée ensemble sous l'angle positif de l'apprentissage, des petites victoires, des effets multiples sur sa vie quotidienne...